



Traité Chabbath

Michna 6 - Chapitre 19

אלו הן ציצין המעכבין את המילה, בשר החופה את רוב העטרה. אינו אוכל בתרומה. אם היה בעל בשר, מתקנו מפני מראית העין. מל, ולא פרע את המילה--כאילו לא מל

Ce qu'on appelle les « filaments » qui invalident la Mila sont : [des morceaux de] chair qui recouvrent la plus grande partie du gland ; et il ne mange pas de la térouma. Et si c'est [un enfant] bien en chair, on l' « arrange » à cause de Mar-it 'Ayin (pour qu'on ne se trompe pas). Si on fait une Mila (coupé le prépuce) sans la Péri'a (avoir replié la peau inférieure) c'est comme si on n'avait pas circoncis.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions